



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية ، قوانين ، مراسيم
قرارات وآراء ، مقررات ، منشور ، إعلانات وبلاعات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35..06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
	1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale.....	1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars.
Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.
Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE**DECRETS**

Décret présidentiel n° 03-444 du 6 Chaoual 1424 correspondant au 30 novembre 2003 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.....	5
Décret exécutif n° 03-445 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de l'énergie et des mines.....	36
Décret exécutif n° 03-446 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère des moudjahidine.....	38
Décret exécutif n° 03-447 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de l'éducation nationale.....	39
Décret exécutif n° 03-448 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère du tourisme.....	43
Décret exécutif n° 03-449 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de l'industrie.....	45
Décret exécutif n° 03-450 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de la pêche et des ressources halieutiques.....	46

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du sous-directeur du personnel à la Présidence de la République.....	48
Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs à la direction générale des archives nationales.....	48
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études auprès des services du Chef du Gouvernement.....	48
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur auprès des services du Chef du Gouvernement.....	48
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de l'inspection et de l'audit à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.....	48
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de la régulation et des statistiques à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.....	48
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de la réglementation et des statuts des emplois publics à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.....	48
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur des réformes et de l'organisation administrative à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.....	49

S O M M A I R E (suite)

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de la valorisation des ressources humaines à la direction générale de la fonction publique.....	49
Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.....	49
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à la direction générale de la fonction publique.....	49
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur chargé du secrétariat technique du conseil national de la statistique.....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du secrétaire permanent auprès du comité national de solidarité.....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un directeur à l'administration locale à la wilaya de Relizane.....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'ex-ministère de la participation et de la coordination des réformes.....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au ministère de la communication et de la culture.....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'ex-ministère de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie.....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination d'un directeur d'études à la Présidence de la République (Secrétariat Général du Gouvernement).....	50
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination d'un sous-directeur à la Présidence de la République (Secrétariat Général du Gouvernement).....	51
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination d'un directeur auprès des services du Chef du Gouvernement.....	51
Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de chargés d'études et de synthèse au cabinet de la ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargée de la famille et de la condition féminine.....	51
Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de chargés d'études et de synthèse au cabinet de la ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargée de la communauté nationale à l'étranger.....	51

S O M M A I R E (suite)

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination d'un chef d'études auprès des services du Chef du Gouvernement.....	51
Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de directeurs d'études à la direction générale de la fonction publique.....	51
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de directeurs à la direction générale de la fonction publique.....	51
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de sous -directeurs à la direction générale de la fonction publique.....	52
Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de chefs d'études à la direction générale de la réforme administrative.....	52
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination du directeur d'études, d'analyse et d'évaluation à l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.....	52
Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de sous-directeurs à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).....	52
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination du président du conseil d'administration de l'agence spatiale algérienne.....	52
Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination du secrétaire exécutif du comité interministériel de suivi de la mise en œuvre de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction.....	52

DECRETS

Décret présidentiel n° 03-444 du 6 Chaoual 1424 correspondant au 30 novembre 2003 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 ;

Vu la loi n° 03-05 du 13 Rabie Ethani 1424 correspondant au 14 juin 2003 portant loi de finances complémentaire pour 2003 ;

Vu le décret présidentiel du 6 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 8 janvier 2003 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2003, au budget des charges communes ;

Vu le décret présidentiel du 14 Joumada Ethania 1424 correspondant au 13 août 2003 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances complémentaire pour 2003, au budget des charges communes ;

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2003, un crédit de deux milliards quatre cent trente trois millions quatre cent quatre vingt dix mille dinars (2.433.490.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-91 "Dépenses éventuelles — Provision groupée".

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2003, un crédit de deux milliards quatre cent trente trois millions quatre cent quatre vingt dix mille dinars (2.433.490.000 DA), applicable aux budgets de fonctionnement des départements ministériels et aux chapitres énumérés aux états annexés au présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 6 Chaoual 1424 correspondant au 30 novembre 2003.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SECTION III	
	SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	6.400.000
	Total de la 1ère partie.....	6.400.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.600.000
	Total de la 3ème partie.....	1.600.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	192.000
	Total de la 7ème partie.....	192.000
	Total du titre III.....	8.192.000
	Total de la sous-section I.....	8.192.000
	Total de la section III.....	8.192.000
	SECTION IV SERVICES DU MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA PARTICIPATION ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	200.000
	Total de la 1ère partie.....	1.200.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	250.000
	Total de la 3ème partie.....	250.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	30.000
	Total de la 7ème partie.....	30.000
	Total du titre III.....	1.480.000
	Total de la sous-section I.....	1.480.000
	Total de la section IV.....	1.480.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement.....	9.672.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.772.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	140.000
	Total de la 1ère partie.....	1.912.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	160.000
	Total de la 3ème partie.....	160.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale.....	815.000
	Total de la 6ème partie.....	815.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	55.000
	Total de la 7ème partie.....	55.000
	Total du titre III.....	2.942.000
	Total de la sous-section I.....	2.942.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	9.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	870.000
	Total de la 1ère partie.....	9.870.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	1.000.000
	Total de la 3ème partie.....	1.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	188.000
	Total de la 7ème partie.....	188.000
	Total du titre III.....	11.058.000
	Total de la sous-section II.....	11.058.000
	Total de la section I.....	14.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine.....	14.000.000
	MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	2.461.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	168.000
	Total de la 1ère partie.....	2.629.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	615.000
	Total de la 3ème partie.....	615.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-12	Subvention à l'agence nationale des barrages (A.N.B.)	13.536.000
	Total de la 6ème partie.....	13.536.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	74.000
	Total de la 7ème partie.....	74.000
	Total du titre III.....	16.854.000
	Total de la sous-section I.....	16.854.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses.....	64.564.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	8.243.000
	Total de la 1ère partie.....	72.807.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale.....	5.488.000
	Total de la 3ème partie.....	5.488.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Versement forfaitaire.....	660.000
	Total de la 7ème partie.....	660.000
	Total du titre III.....	78.955.000
	Total de la sous-section II.....	78.955.000
	Total de la section I.....	95.809.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau.....	95.809.000
	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES SECTION I ADMINISTRATION GENERALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	130.000
	Total de la 1ère partie.....	130.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT).....	710.000
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC).....	1.018.000
36-03	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).....	300.000
	Total de la 6ème partie.....	2.028.000
	Total du titre III.....	2.158.000
	Total de la sous section I.....	2.158.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	189.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.274.000
	Total de la 1ère partie.....	192.274.000
	Total du titre III.....	192.274.000
	Total de la sous-section II.....	192.274.000
	Total de la section I.....	194.432.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	9.000.000
	Total de la 1ère partie.....	9.000.000
	Total du titre III.....	9.000.000
	Total de la sous-section II.....	9.000.000
	Total de la section II.....	9.000.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION III DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Direction générale de la protection civile — Indemnités et allocations diverses.....	198.000.000
31-03	Direction générale de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	110.000
	Total de la 1ère partie.....	198.110.000
	Total du titre III.....	198.110.000
	Total de la sous-section I.....	198.110.000
	 SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel vacataire et journalier — Personnel chargé de la surveillance des baignades — Salaires et accessoires de salaires.....	74.840.000
	Total de la 1ère partie.....	74.840.000
	Total du titre III.....	74.840.000
	Total de la sous-section II.....	74.840.000
	Total de la section III.....	272.950.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION V DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses.....	5.532.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.000
	Total de la 1ère partie.....	5.538.000
	Total du titre III.....	5.538.000
	Total de la sous-section I.....	5.538.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses.....	76.876.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	800.000
	Total de la 1ère partie.....	77.676.000
	Total du titre III.....	77.676.000
	Total de la sous-section II.....	77.676.000
	Total de la section V.....	83.214.000
	SECTION VI DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses.....	891.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	8.000
	Total de la 1ère partie.....	899.000
	Total du titre III.....	899.000
	Total de la sous-section I.....	899.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses.....	2.257.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	203.000
	Total de la 1ère partie.....	2.460.000
	Total du titre III.....	2.460.000
	Total de la sous-section II.....	2.460.000
	Total de la section VI.....	3.359.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.....	562.955.000
	 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	4.000.000
	Total de la 1ère partie.....	4.000.000
	 3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.500.000
	Total de la 3ème partie.....	1.500.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé.....	1.000.000
36-06	Subventions aux centres universitaires.....	80.000.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur.....	3.000.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles.....	5.000.000
	Total de la 6ème partie.....	89.000.000
	Total du titre III.....	94.500.000
	Total de la sous-section I.....	94.500.000
	Total de la section I.....	94.500.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	94.500.000
	 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	5.500.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	500.000
	Total de la 1ère partie.....	6.000.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.500.000
	Total de la 3ème partie.....	1.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	180.000
	Total de la 7ème partie.....	180.000
	Total du titre III.....	7.680.000
	Total de la sous-section I.....	7.680.000
	Total de la section I.....	7.680.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....	7.680.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.480.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	36.000
	Total de la 1ère partie.....	1.516.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	370.000
	Total de la 3ème partie.....	370.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	45.000
	Total de la 7ème partie.....	45.000
	Total du titre III.....	1.931.000
	Total de la sous-section I.....	1.931.000
	Total de la section I.....	1.931.000
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	489.000
	Total de la 1ère partie.....	489.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale.....	123.000
	Total de la 3ème partie.....	123.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire.....	14.000
	Total de la 7ème partie.....	14.000
	Total du titre III.....	626.000
	Total de la sous-section I.....	626.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	15.666.000
	Total de la 1ère partie.....	15.666.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale.....	3.916.000
	Total de la 3ème partie.....	3.916.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Versement forfaitaire.....	470.000
	Total de la 7ème partie.....	470.000
	Total du titre III.....	20.052.000
	Total de la sous-section II.....	20.052.000
	Total de la section II.....	20.678.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la sécurité sociale.....	22.609.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-21	Subventions aux centres d'information et d'animation de la jeunesse (CIAJ)...	11.916.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (OPOW).....	9.225.000
	Total de la 6ème partie.....	21.141.000
	Total du titre III.....	21.141.000
	Total de la sous-section I.....	21.141.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	49.100.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.112.000
	Total de la 1ère partie.....	51.212.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	12.275.000
	Total de la 3ème partie.....	12.275.000
	Total du titre III.....	63.487.000
	Total de la sous-section II.....	63.487.000
	Total de la section I.....	84.628.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports.....	84.628.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses.....	127.500.000
	Total de la 1ère partie.....	127.500.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale.....	31.875.000
	Total de la 3ème partie.....	31.875.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services judiciaires — Versement forfaitaire.....	3.825.000
	Total de la 7ème partie.....	3.825.000
	Total du titre III.....	163.200.000
	Total de la sous-section II.....	163.200.000
	Total de la section I.....	163.200.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REEDUCATION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses.....	1.907.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	47.000
	Total de la 1ère partie.....	1.954.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale.....	477.000
	Total de la 3ème partie.....	477.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-22	Administration pénitentiaire — Versement forfaitaire.....	57.000
	Total de la 7ème partie.....	57.000
	Total du titre III.....	2.488.000
	Total de la sous-section I.....	2.488.000
	SOUS-SECTION II	
	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses.....	98.734.000
	Total de la 1ère partie.....	98.734.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale.....	24.683.000
	Total de la 3ème partie.....	24.683.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-32	Etablissements pénitentiaires — Versement forfaitaire.....	2.962.000
	Total de la 7ème partie.....	2.962.000
	Total du titre III.....	126.379.000
	Total de la sous-section II.....	126.379.000
	Total de la section II.....	128.867.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux.....	292.067.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	8.997.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	905.000
	Total de la 1ère partie.....	9.902.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	3.123.000
	Total de la 3ème partie.....	3.123.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale.....	7.256.000
36-02	Subvention à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (B.N.A.).....	4.827.000
36-03	Subvention à l'institut national des arts dramatiques (I.N.A.D.).....	2.266.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts.....	9.000.000
36-06	Subvention au Palais de la culture.....	2.517.000
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH).....	8.482.000
36-08	Subvention à l'office du parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.).....	9.956.000
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.).....	2.448.000
36-10	Subventions aux musées nationaux.....	13.100.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture.....	18.000.000
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie.....	2.695.000
36-14	Subvention à l'office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab.....	706.000
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs.....	780.000
	Total de la 6ème partie.....	82.033.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	374.000
	Total de la 7ème partie.....	374.000
	Total du titre III.....	95.432.000
	Total de la sous-section I.....	95.432.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	9.270.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	4.200.000
	Total de la 1ère partie.....	13.470.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	3.565.000
	Total de la 3ème partie.....	3.565.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	408.000
	Total de la 7ème partie.....	408.000
	Total du titre III.....	17.443.000
	Total de la sous-section II.....	17.443.000
	Total de la section I.....	112.875.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la communication et de la culture.....	112.875.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.687.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	117.000
	Total de la 1ère partie.....	1.804.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	422.000
	Total de la 3ème partie.....	422.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention au centre national d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse.....	219.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti.....	1.363.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine.....	1.467.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	64.148.000
36-07	Subvention à l'agence nationale de l'emploi (ANEM).....	22.536.000
36-08	Subvention à l'établissement de DAR-RAHMA de Birkhadem.....	680.000
36-09	Subvention à l'établissement de DAR-RAHMA de Constantine.....	252.000
36-10	Subvention à l'établissement de DAR-RAHMA d'Oran.....	252.000
	Total de la 6ème partie.....	90.917.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
37-02	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	47.000
	Total de la 7ème partie.....	47.000
	Total du titre III.....	93.190.000
	Total de la sous-section I.....	93.190.000
SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	7.252.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	117.000
	Total de la 1ère partie.....	7.369.000
3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	1.812.000
	Total de la 3ème partie.....	1.812.000
7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>		
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	196.000
	Total de la 7ème partie.....	196.000
	Total du titre III.....	9.377.000
	Total de la sous-section II.....	9.377.000
SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI		
TITRE III MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses.....	4.416.000
	Total de la 1ère partie.....	4.416.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale.....	1.104.000
	Total de la 3ème partie.....	1.104.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'emploi — Versement forfaitaire.....	120.000
	Total de la 7ème partie.....	120.000
	Total du titre III.....	5.640.000
	Total de la sous-section III.....	5.640.000
	Total de la section I.....	108.207.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale.....	108.207.000
	MINISTERE DU TOURISME	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.318.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	136.000
	Total de la 1ère partie.....	1.454.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	330.000
	Total de la 3ème partie.....	330.000

ETAT ANNEXE (suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme.....	900.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques.....	1.236.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme...	696.000
	Total de la 6ème partie.....	2.832.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	40.000
	Total de la 7ème partie.....	40.000
	Total du titre III.....	4.656.000
	Total de la sous-section I.....	4.656.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	8.105.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	887.000
	Total de la 1ère partie.....	8.992.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	2.026.000
	Total de la 3ème partie.....	2.026.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	245.000
	Total de la 7ème partie.....	245.000
	Total du titre III.....	11.263.000
	Total de la sous-section II.....	11.263.000
	Total de la section I.....	15.919.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme.....	15.919.000

ETAT ANNEXE (suite)

NOS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET DE L'ARTISANAT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	876.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	57.000
	Total de la 1ère partie.....	933.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	626.000
	Total de la 3ème partie.....	626.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	100.000
	Total de la 7ème partie.....	100.000
	Total du titre III.....	1.659.000
	Total de la sous-section I.....	1.659.000
	Total de la section I.....	1.659.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.....	1.659.000
	MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	5.300.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	200.000
	Total de la 1ère partie.....	5.500.000

ETAT ANNEXE (suite)

Nos DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP).....	1.438.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques.....	1.963.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie.....	501.000
	Total de la 6ème partie.....	3.902.000
	Total du titre III.....	9.402.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie <i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>	
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires.....	362.125.000
	Total de la 6ème partie.....	362.125.000
	Total du titre IV.....	362.125.000
	Total de la sous-section I.....	371.527.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	19.148.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.796.000
	Total de la 1ère partie.....	20.944.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	4.788.000
	Total de la 3ème partie.....	4.788.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	576.000
	Total de la 7ème partie.....	576.000
	Total du titre III.....	26.308.000
	Total de la sous-section II.....	26.308.000
	Total de la section I.....	397.835.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....	397.835.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	5.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	160.000
	Total de la 1ère partie.....	5.160.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts.....	1.200.000
36-02	Subvention à l'institut national de la recherche forestière (INRF).....	2.600.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux.....	13.000.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN).....	2.000.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA).....	1.000.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA).....	6.000.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA).....	800.000
36-41	Subvention à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA).....	2.600.000
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale.....	11.600.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV).....	4.400.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV).....	5.100.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS).....	7.000.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID).....	2.000.000
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes (CDARS).....	1.500.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC).....	2.000.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV).....	4.500.000
	Total de la 6ème partie.....	67.300.000
	Total du titre III.....	72.460.000
	Total de la sous-section I.....	72.460.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{OS} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	70.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	6.000.000
	Total de la 1ère partie.....	76.000.000
	Total du titre III.....	76.000.000
	Total de la sous-section II.....	76.000.000
	Total de la section I.....	148.460.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses.....	60.000.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.790.000
	Total de la 1ère partie.....	62.790.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale.....	8.000.000
	Total de la 3ème partie.....	8.000.000
	Total du titre III.....	70.790.000
	Total de la sous-section II.....	70.790.000
	Total de la section II.....	70.790.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural.....	219.250.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.895.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	34.000
	Total de la 1ère partie.....	1.929.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	474.000
	Total de la 3ème partie.....	474.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêcheurs (EFTP).....	1.355.000
	Total de la 6ème partie.....	1.355.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	52.000
	Total de la 7ème partie.....	52.000
	Total du titre III.....	3.810.000
	Total de la sous-section I.....	3.810.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	2.740.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	612.000
	Total de la 1ère partie.....	3.352.000

TABLEAU ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	685.000
	Total de la 3ème partie.....	685.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	83.000
	Total de la 7ème partie.....	83.000
	Total du titre III.....	4.120.000
	Total de la sous-section II.....	4.120.000
	Total de la Section I.....	7.930.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.....	7.930.000
MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS		
SECTION I SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	60.000.000
	Total de la 1ère partie.....	60.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	15.000.000
	Total de la 3ème partie.....	15.000.000
	Total du titre III.....	75.000.000
	Total de la sous-section II.....	75.000.000
	Total de la Section I.....	75.000.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs.....	75.000.000

ETAT ANNEXE (suite)

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES TRANSPORTS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	2.180.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	57.000
	Total de la 1ère partie.....	2.237.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	545.000
	Total de la 3ème partie.....	545.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF).....	1.400.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques des transports terrestres (ENATT).....	300.000
	Total de la 6ème partie.....	1.700.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	65.000
	Total de la 7ème partie.....	65.000
	Total du titre III.....	4.547.000
	Total de la sous-section I.....	4.547.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	7.200.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	800.000
	Total de la 1ère partie.....	8.000.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	1.800.000
	Total de la 3ème partie.....	1.800.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	216.000
	Total de la 7ème partie.....	216.000
	Total du titre III.....	10.016.000
	Total de la sous-section II.....	10.016.000
	Total de la Section I.....	14.563.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports.....	14.563.000
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES		
SECTION I		
SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	700.000
	Total de la 1ère partie.....	700.000
	Total du titre III.....	700.000
	Total de la sous-section II.....	700.000
	Total de la Section I.....	700.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines.....	700.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses.....	24.764.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction— Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	2.408.000
	Total de la 1ère partie.....	27.172.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale.	6.191.000
	Total de la 3ème partie.....	6.191.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Versement forfaitaire.....	743.000
	Total de la 7ème partie.....	743.000
	Total du titre III.....	34.106.000
	Total de la sous-section II.....	34.106.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses.....	47.991.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	5.614.000
	Total de la 1ère partie.....	53.605.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Sécurité sociale.....	11.998.000
	Total de la 3ème partie.....	11.998.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Versement forfaitaire.....	1.440.000
	Total de la 7ème partie.....	1.440.000
	Total du titre III.....	67.043.000
	Total de la sous-section III.....	67.043.000
	Total de la Section I.....	101.149.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.....	101.149.000
	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.770.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	130.000
	Total de la 1ère partie.....	1.900.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-24	Subvention à l'office national de signalisation maritime (O.N.S.M).....	2.080.000
	Total de la 6ème partie.....	2.080.000
	Total du titre III.....	3.980.000
	Total de la sous-section I.....	3.980.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses.....	60.700.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	1.350.000
	Total de la 1ère partie.....	62.050.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale.....	15.200.000
	Total de la 3ème partie.....	15.200.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des travaux publics — Versement forfaitaire.....	700.000
	Total de la 7ème partie.....	700.000
	Total du titre III.....	77.950.000
	Total de la sous-section III.....	77.950.000
	Total de la Section I.....	81.930.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics.....	81.930.000

Décret exécutif n° 03-445 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de l'énergie et des mines.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 ;

Vu la loi n° 03-05 du 13 Rabie Ethani 1424 correspondant au 14 juin 2003 portant loi de finances complémentaire pour 2003 ;

Vu le décret exécutif n° 03-09 du 9 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 8 janvier 2003 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2003, au ministre de l'énergie et des mines ;

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2003, un crédit de vingt et un millions cinq cent mille dinars (21.500.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'énergie et des mines et au chapitre n° 42-02 "Contribution à l'institut des énergies non renouvelables".

Art. 2. — Il est ouvert sur 2003, un crédit de vingt et un millions cinq cent mille dinars (21.500.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'énergie et des mines et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003.

Ahmed OUYAHIA.

ETAT ANNEXE

N°S DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	<i>Materiel et fonctionnement des services</i>	
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	7.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	1.000.000
	Total de la 4ème partie.....	8.000.000
	Total du titre III	8.000.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	<i>Action internationale</i>	
42-01	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux.....	500.000
	Total de la 2ème partie.....	500.000
	Total du titre IV	500.000
	Total de la sous-section I.....	8.500.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	<i>Materiel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	10.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile.....	3.000.000
	Total de la 4ème partie.....	13.000.000
	Total du titre III	13.000.000
	Total de la sous-section II.....	13.000.000
	Total de la section I.....	21.500.000
	Total des crédits ouverts.....	21.500.000

Décret exécutif n° 03-446 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère des moudjahidine.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 ;

Vu la loi n° 03-05 du 13 Rabie Ethani 1424 correspondant au 14 juin 2003 portant loi de finances complémentaire pour 2003 ;

Vu le décret exécutif n° 03-11 du 6 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 8 janvier 2003 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2003, au ministre des moudjahidine ;

Décète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2003, un crédit de deux millions quatre cent mille dinars (2.400.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère des moudjahidine et au chapitre n° 37-04 "Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale".

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2003, un crédit de deux millions quatre cent mille dinars (2.400.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère des moudjahidine et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003.

Ahmed OUYAHIA.

ETAT ANNEXE

NOS DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES MOUDJAHIDINE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	2.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	400.000
	Total de la 4ème partie.....	2.400.000
	Total du titre III	2.400.000
	Total de la sous-section I.....	2.400.000
	Total de la section I.....	2.400.000
	Total des crédits ouverts.....	2.400.000

Décret exécutif n° 03-447 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 ;

Vu la loi n° 03-05 du 13 Rabie Ethani 1424 correspondant au 14 juin 2003 portant loi de finances complémentaire pour 2003 ;

Vu le décret exécutif n° 03-23 du 6 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 8 janvier 2003 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2003, au ministre de l'éducation nationale ;

Décète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2003, un crédit d'un milliard cinq cent millions de Dinars (1.500.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'éducation nationale et aux chapitre énumérés à l'état "A" annexé au présent décret.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2003, un crédit d'un milliard cinq cent millions de Dinars (1.500.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'éducation nationale et aux chapitres énumérés à l'état "B" annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003.

Ahmed OUYAHIA

ETAT "A"

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS ANNULES EN DA
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial.....	3.200.000
	Total de la 3ème partie.....	3.200.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-21	Services déconcentrés de l'Etat — Versement forfaitaire.....	12.700.000
	Total de la 7ème partie.....	12.700.000
	Total du titre III.....	15.900.000
	Total de la sous-section II.....	15.900.000

ETAT "A" (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS ANNULES EN DA
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales.....	743.800.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales.....	126.300.000
	Total de la 1ère partie.....	870.100.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Prestations à caractère familial.....	98.000.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Prestations à caractère familial.....	64.600.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale.....	118.400.000
	Total de la 3ème partie.....	281.000.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Versement forfaitaire.....	176.000.000
37-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Versement forfaitaire.....	157.000.000
	Total de la 7ème partie.....	333.000.000
	Total du titre III.....	1.484.100.000
	Total de la sous-section III.....	1.484.100.000
	Total de la section I.....	1.500.000.000
	Total des crédits annulés.....	1.500.000.000

ETAT "B"

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	4.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	150.000
	Total de la 1ère partie.....	4.750.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.150.000
	Total de la 3ème partie.....	1.150.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes	1.500.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et des moyens didactiques (CAMEMD).....	1.000.000
	Total de la 6ème partie.....	2.500.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-02	Administration centrale — Versement forfaitaire.....	140.000
	Total de la 7ème partie.....	140.000
	Total du titre III.....	8.540.000
	Total de la sous-section I.....	8.540.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales.....	17.300.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	51.660.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	3.400.000
	Total de la 1ère partie.....	72.360.000

ETAT "B" (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents de travail.....	2.200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	45.000.000
	Total de la 2ème partie.....	47.200.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	11.800.000
	Total de la 3ème partie.....	11.800.000
	Total du titre III.....	131.360.000
	Total de la sous-section II.....	131.360.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses.....	686.100.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses.....	355.800.000
	Total de la 1ère partie.....	1.041.900.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Sécurité sociale.....	318.200.000
	Total de la 3ème partie.....	318.200.000
	Total du titre III.....	1.360.100.000
	Total de la sous-section III.....	1.360.100.000
	Total de la section I.....	1.500.000.000
	Total des crédits ouverts.....	1.500.000.000

Décret exécutif n° 03-448 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère du tourisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 ;

Vu la loi n° 03-05 du 13 Rabie Ethani 1424 correspondant au 14 juin 2003 portant loi de finances complémentaire pour 2003 ;

Vu le décret exécutif n° 03-16 du 6 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 8 janvier 2003 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2003, au ministre du tourisme ;

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2003, un crédit de trente deux millions cinq cent soixante quatre mille dinars (32.564.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère du tourisme et au chapitre n° 37-01 "Administration centrale — Conférences et séminaires".

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2003, un crédit de trente deux millions cinq cent soixante quatre mille dinars (32.564.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère du tourisme et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre du tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003.

Ahmed OUYAHIA.

ETAT ANNEXE

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DU TOURISME	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	1.500.000
	Total de la 1ère partie.....	1.500.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	1.200.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier.....	440.000
34-03	Administration centrale — Fournitures.....	1.408.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	2.300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile.....	5.310.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	400.000
	Total de la 4ème partie.....	11.058.000

ETAT ANNEXE (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles.....	3.226.000
	Total de la 5ème partie.....	3.226.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques.....	14.000.000
	Total de la 6ème partie.....	14.000.000
	Total du titre III.....	29.784.000
	Total de la sous-section I.....	29.784.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais.....	500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier.....	480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers.....	800.000
	Total de la 4ème partie.....	1.780.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles.....	1.000.000
	Total de la 5ème partie.....	1.000.000
	Total du titre III.....	2.780.000
	Total de la sous-section II.....	2.780.000
	Total de la section I.....	32.564.000
	Total des crédits ouverts.....	32.564.000

Décret exécutif n° 03-449 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de l'industrie.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 ;

Vu la loi n° 03-05 du 13 Rabie Ethani 1424 correspondant au 14 juin 2003 portant loi de finances complémentaire pour 2003 ;

Vu le décret exécutif n° 03-28 du 6 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 8 janvier 2003 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2003, au ministre de l'industrie ;

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2003, un crédit de sept millions huit cent quarante six mille dinars (7.846.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'industrie, et au chapitre n° 31-01 "Administration centrale—Rémunérations principales".

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2003, un crédit de sept millions huit cent quarante six mille dinars (7.846.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'industrie, et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003.

Ahmed OUYAHIA.

ETAT ANNEXE

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE L'INDUSTRIE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	7.346.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires.....	500.000
	Total de la 1ère partie.....	7.846.000
	Total du titre III	7.846.000
	Total de la sous-section I.....	7.846.000
	Total de la section I.....	7.846.000
	Total des crédits ouverts.....	7.846.000

Décret exécutif n° 03-450 du 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003 portant virement de crédits au sein du budget de fonctionnement du ministère de la pêche et des ressources halieutiques.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 02-11 du 20 Chaoual 1423 correspondant au 24 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 ;

Vu la loi n° 03-05 du 13 Rabie Ethani 1424 correspondant au 14 juin 2003 portant loi de finances complémentaire pour 2003 ;

Vu le décret exécutif n° 03-32 du 6 Dhou El Kaada 1423 correspondant au 8 janvier 2003 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2003, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques ;

Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur 2003, un crédit de huit millions huit cent mille dinars (8.800.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de la pêche et des ressources halieutiques et aux chapitres énumérés à l'état "A" annexé au présent décret.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2003, un crédit de huit millions huit cent mille dinars (8.800.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de la pêche et des ressources halieutiques et aux chapitres énumérés à l'état "B" annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre de la pêche et des ressources halieutiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Chaoual 1424 correspondant au 1er décembre 2003.

Ahmed OUYAHIA.

ETAT "A"

N°s DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS ANNULES EN DA
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales.....	6.000.000
	Total de la 1ère partie.....	6.000.000
	4ème Partie	
	<i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-04	Administration centrale — Charges annexes.....	900.000
	Total de la 4ème partie.....	900.000

ETAT "A" (suite)

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS ANNULES EN DA
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires.....	800.000
	Total de la 7ème partie.....	800.000
	Total du titre III	7.700.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Information et vulgarisation.....	1.100.000
	Total de la 4ème partie.....	1.100.000
	Total du titre IV	1.100.000
	Total de la sous-section I.....	8.800.000
	Total de la section I.....	8.800.000
	Total des crédits annulés.....	8.800.000

ETAT "B"

N ^{os} DES CHAPITRES	L I B E L L E S	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	6.000.000
	Total de la 1ère partie.....	6.000.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais.....	2.491.000
34-92	Administration centrale — Loyers.....	309.000
	Total de la 4ème partie.....	2.800.000
	Total du titre III	8.800.000
	Total de la sous-section I.....	8.800.000
	Total de la section I.....	8.800.000
	Total des crédits ouverts.....	8.800.000

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du sous-directeur du personnel à la Présidence de la République.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur du personnel à la Présidence de la République, exercées par M. Abdennacer Benzeggouta.



Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs à la direction générale des archives nationales.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de la valorisation à la direction générale des archives nationales, exercées par M. Noureddine Aireche.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des échanges à la direction générale des archives nationales, exercées par Mme. Daouia Oghi épouse Benlamara.



Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études auprès des services du Chef du Gouvernement.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin, à compter du 4 janvier 2003, aux fonctions de directeur d'études auprès des services du Chef du Gouvernement, exercées par M. Mohamed Kamel Aït Dahmane.



Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur auprès des services du Chef du Gouvernement.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des moyens généraux à la direction de l'administration des moyens auprès des services du Chef du Gouvernement, exercées par M. Abderraouf Bourezg, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de l'inspection et de l'audit à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin à compter du 28 avril 2003, aux fonctions de directeur de l'inspection et de l'audit à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par M. Belkacem Bouchemal, pour suppression de structure.



Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de la régulation et des statistiques à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de directeur de la régulation et des statistiques à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par M. Azzedine Laachouri, appelé à exercer une autre fonction.



Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de la réglementation et des statuts des emplois publics à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de directeur de la réglementation et des statuts des emplois publics à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par M. Belkacem Mohammedi, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur des réformes et de l'organisation administrative à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de directeur des réformes et de l'organisation administrative à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par M. Malek Tibourtine, appelé à exercer une autre fonction.



Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions du directeur de la valorisation des ressources humaines à la direction générale de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de directeur de la valorisation des ressources humaines à la direction générale de la fonction publique, exercées par M. Abdelhamid Athmane, appelé à exercer une autre fonction.



Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeurs à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par Mlle et MM. :

- Nadjib Hamadache, sous-directeur des établissements et organismes publics ;
 - Chérif Rabia, sous-directeur du budget ;
 - Miloud Miloudi, sous-directeur de la modernisation des techniques et des méthodes ;
 - Mokhtar Laleg, sous-directeur de la valorisation du service public ;
 - Chérif Ramdani, sous-directeur de la documentation et des archives ;
 - Hind Benhassine, sous-directeur des études et de la prospective ;
- appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeurs à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par MM. :

- Lounès Amegroud, sous-directeur des moyens ;
 - Mohamed Benazzi, sous-directeur de la régulation des effectifs ;
 - Ahmed Benali, sous-directeur des examens et concours et des équivalences ;
- appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin, à compter du 28 avril 2003, aux fonctions de sous-directeur de l'audit et du contrôle à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par M. Messaoud Bouafia, pour suppression de structure.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des rémunérations et de la protection sociale à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par M. Abdelouahab Laouici, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des administrations territoriales à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par M. Amar Yacef, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de la coordination des structures d'inspection à l'administration centrale de l'ex-ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique, exercées par M. Boualem Alouache, appelé à exercer une autre fonction.



Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à la direction générale de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des statistiques et de l'informatique à la direction générale de la fonction publique, exercées par M. Bachir Benidir, appelé à exercer une autre fonction.

**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin
aux fonctions du directeur chargé du secrétariat
technique du conseil national de la statistique.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de directeur chargé du secrétariat technique du conseil national de la statistique, exercées par M. Abdelkrim Saoudi, admis à la retraite.



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin
aux fonctions du secrétaire permanent auprès du
comité national de solidarité.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de secrétaire permanent auprès du comité national de solidarité, exercées par M. Dahmane Adimi appelé à exercer une autre fonction.



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin
aux fonctions d'un directeur à l'administration
locale à la wilaya de Relizane.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'administration locale à la wilaya de Relizane, exercées par M. Ghaouti Boumediène Ziani, appelé à exercer une autre fonction.



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 mettant
fin aux fonctions d'un sous-directeur à
l'ex-ministère de la participation et de la
coordination des réformes.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur du budget et de la comptabilité à l'ex-ministère de la participation et de la coordination des réformes, exercées par M. Ahmed Zadi, appelé à exercer une autre fonction.



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin
aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse
au ministère de l'aménagement du territoire et de
l'environnement.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, exercées par M. Saïd Senoussi, appelé à exercer une autre fonction.

**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin
aux fonctions d'un chargé d'études et de
synthèse au ministère de la communication et de
la culture.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse au ministère de la communication et de la culture, exercées par Mlle. Salima Chérif, appelée à exercer une autre fonction.



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 mettant
fin aux fonctions d'un sous-directeur à
l'ex-ministère de la petite et moyenne entreprise
et de la petite et moyenne industrie.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des moyens généraux, de la documentation et des archives à l'ex-ministère de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie, exercées par M. Khaiar Djouada, appelé à exercer une autre fonction.



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 mettant fin
aux fonctions d'un sous-directeur au ministère
de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur du budget et de la comptabilité au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, exercées par M. Djamel Eddine Salem.



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 portant
nomination d'un directeur d'études à la
Présidence de la République (Secrétariat Général
du Gouvernement).**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Ahmed Mounen est nommé directeur d'études à la Présidence de la République (Secrétariat Général du Gouvernement).

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination d'un sous-directeur à la Présidence de la République (Secrétariat Général du Gouvernement).

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Djamel Eddine Salem est nommé sous-directeur à la Présidence de la République (Secrétariat Général du Gouvernement).

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination d'un directeur auprès des services du Chef du Gouvernement.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Saïd Senoussi est nommé directeur auprès des services du Chef du Gouvernement.

Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de chargés d'études et de synthèse au cabinet de la ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargée de la famille et de la condition féminine.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Rachid Boudis est nommé chargé d'études et de synthèse au cabinet de la ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargée de la famille et de la condition féminine

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, Mme. Hadria Yousfi épouse Dekkar est nommée chargée d'études et de synthèse au cabinet de la ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargée de la famille et de la condition féminine

Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de chargés d'études et de synthèse au cabinet de la ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargée de la communauté nationale à l'étranger.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Ghaouti Boumediène Ziani est nommé chargé d'études et de synthèse au cabinet de la ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargée de la communauté nationale à l'étranger.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, Melle. Salima Chérif est nommée chargée d'études et de synthèse au cabinet de la ministre déléguée auprès du Chef du Gouvernement, chargée de la communauté nationale à l'étranger.

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination d'un chef d'études auprès des services du Chef du Gouvernement.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, Mme. Anissa Nedjari épouse Saâdi est nommée chef d'études auprès des services du Chef du Gouvernement.

Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de directeurs d'études à la direction générale de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Belkacem Mohammédi est nommé directeur d'études à la direction générale de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 sont nommés directeurs d'études à la direction générale de la réforme administrative, MM. :

— Malek Tibourtine, directeur d'études chargé de l'organisation et du fonctionnement administratifs ;

— Amar Yacef, directeur d'études chargé de la modernisation et du développement administratifs.

Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de directeurs à la direction générale de la fonction publique.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, sont nommés directeurs à la direction générale de la fonction publique, MM. :

— Abdelouaheb Laouici, directeur des statuts des emplois publics ;

— Abdelhamid Athmane, directeur de la régularisation des effectifs et de la valorisation des ressources humaines ;

— Azzedine Lachouri, directeur de l'application et du contrôle.

**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 portant
nomination de sous-directeurs à la direction
générale de la fonction publique.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, sont nommés sous-directeurs à la direction générale de la fonction publique, MM. :

— Bachir Benidir, sous directeur de la documentation et des archives ;

— Mohamed Benazzi, sous-directeur de la régularisation des effectifs ;

— Ahmed Benali, sous-directeur des concours et examens ;

— Lounès Amegroud, sous-directeur des moyens généraux.



**Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 portant
nomination de chefs d'études à la direction
générale de la réforme administrative.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, sont nommés chefs d'études à la direction générale de la réforme administrative, Mlle et MM. :

— Nadjib Hamadache, chef d'études auprès du directeur général de la réforme administrative ;

— Cherif Rabia, chef d'études auprès du directeur général de la réforme administrative ;

— Miloud Miloudi, chef d'études auprès du directeur d'études chargé de la modernisation et du développement administratifs ;

— Mokhtar Laleg, chef d'études auprès du directeur d'études chargé de l'évaluation et de l'analyse prospective ;

— Cherif Ramdani, chef d'études auprès du directeur d'études chargé de la modernisation et du développement administratifs ;

— Hind Benhassine, chef d'études auprès du directeur d'études chargé de l'évaluation et de l'analyse prospective.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Mohamed Kara Ali est nommé chef d'études auprès du directeur d'études chargé de l'organisation et du fonctionnement administratifs à la direction générale de la réforme administrative.

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Boualem Alouache est nommé chef d'études à la direction générale de la fonction publique.

**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 portant
nomination du directeur d'études, d'analyse et
d'évaluation à l'office national de lutte contre la
drogue et la toxicomanie.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Salah Abdenmour est nommé directeur d'études, d'analyse et d'évaluation à l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.



**Décrets présidentiels du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 portant
nomination de sous-directeurs à l'agence
nationale de développement de l'investissement
(ANDI).**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Ahmed Zadi est nommé sous-directeur du budget et de la comptabilité à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Khaiar Djouada est nommé sous-directeur des moyens généraux à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 portant
nomination du président du conseil
d'administration de l'agence spatiale algérienne.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Omar Farouk Zerhouni est nommé président du conseil d'administration de l'agence spatiale algérienne.



**Décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424
correspondant au 2 novembre 2003 portant
nomination du secrétaire exécutif du comité
interministériel de suivi de la mise en œuvre de la
convention sur l'interdiction de l'emploi, du
stockage, de la production et du transfert des
mines anti-personnel et sur leur destruction.**

Par décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003, M. Ibrahim Bensaïd est nommé secrétaire exécutif du comité interministériel de suivi de la mise en œuvre de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction.